

ROYE

Les obsèques religieuses de

## Madame Brigitte LEMAIRE née ANTHEAUME

décédée dans sa 70e année, auront lieu le jeudi 13 juin 2019 à 10 heures, en l'église St-Pierre de Roye.

De la part de :  
Monsieur Alain LEMAIRE, son époux  
Ses enfants et son petit-fils,  
Toute la famille et ses amis.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F.Pavia - Roye et Nesle © 03.22.78.45.00

1471878100

AMIENS

Aurore et Elodie, ses filles et leurs conjoints  
Emma, Hugo et Nolhan, ses petits-enfants  
Amelis, sa fille de cœur  
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

## Monsieur François PREVAL

survenu dans sa 66e année.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 14 juin 2019 à 10 h 30 en l'église de Montières, suivies de l'inhumation au cimetière de la Madeleine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F des Hortillonages - Amiens - Camon - Longueau  
Agence de la Liberté Amiens © 03.22.44.18.18

1471871300

FONTAINE-SUR-MAYE - FRIREUILLES

Les obsèques religieuses de

## Madame Marie-Cécile MIRAMONT née MARTEL

décédée à l'âge de 47 ans, seront célébrées le vendredi 14 juin 2019 à 15 heures, en l'église de Crécy-en-Ponthieu, suivies de l'inhumation au cimetière de Frireulles.

De la part de :  
Monsieur Philippe MIRAMONT, son époux  
Charles, Inès, Célestin, Garancé, ses enfants  
Pierre (t) et Christiane MARTEL-LECAT, sa maman  
Marc-Antoine et Marie-Hélène (t) MIRAMONT-DOREMUS, son beau-père  
Jean-Charles et Corinne, Bertrand et Marie, Arnaud et Nathalie, ses frères et belles-sœurs  
Ses beaux-frères et belles-sœurs,  
Ses neveux et nièces, cousins et cousines,  
Ses oncles et tantes,  
Toute la famille et ses amis.

Marie-Cécile repose au funérarium des Etablissements Lefèvre, ZA avenue du Vimeu Vert à Feuquières-en-Vimeu.

P.F.Lefèvre - Feuquières-en-Vimeu © 03.22.26.27.85

1471927800

VAIRE-SOUS-CORBIE - CAMON - RIVERY

Les obsèques religieuses de

## Madame Lucie COZETTE née SAINT-SOLIEUX

décédée le 9 juin 2019, à l'âge de 93 ans, auront lieu le vendredi 14 juin 2019, à 14 h 30, en l'église de Vaire-sous-Corbie, suivies de l'inhumation au cimetière de Rivery.

De la part de :  
Maurice COZETTE (t), son époux  
Annie et Michel VILBERT-COZETTE,  
Sylvie et Hubert LAHUTTE-COZETTE, ses enfants  
Delphine et Christophe PARENT,  
Arabelle, Bastien Flore, ses petits-enfants  
Théo et Candice, ses arrière-petits-enfants adorés  
Toute la famille.

La bénédiction du corps et un registre à signatures tiendront lieu de condoléances.

Pas de plaques que des fleurs naturelles, s'il vous plaît.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F.Cloquier Devought-Ozenne - Amiens © 03.22.49.67.67

1471894000

AMY

Monsieur Pierre LEVERT (†), son époux  
Monsieur et Madame Jacques LEVERT,  
Monsieur et Madame Michel LEVERT,  
Monsieur et Madame Jean-Claude MANSARD,  
Monsieur et Madame Jean-Michel HAREUX,  
ses enfants  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Tais, son arrière-arrière-petite-fille  
Antoinette, sa sœur  
Toute la famille,

ont la douleur de vous faire part du décès de

## Madame Elisa LEVERT née ALLEGAERT

survenue à l'âge de 92 ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 14 juin 2019 à 10 h 30, en l'église d'Amy, suivies de l'incinération à Holnon (02).

Madame LEVERT repose à la chambre funéraire 3, route de Saint-Mard à Roye.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs, ni plaques, merci.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme HAREUX 34, rue Henri Thiébaud - 80700 Roiglise  
P.F.Ghislain GRENIER - 80700 Roye © 03.22.87.17.05

1471944000

## REMERCIEMENTS

SAULCHOY-SOUS-POIX  
HESCAMPS-SAINT-CLAIR

Ses enfants,  
Tous petits-enfants,  
Toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, lors des obsèques de

## Monsieur René VANDERHEEREN

remerciant toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, celles qui ont offert des fleurs, ainsi que celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

Il s'agit de personnes qui, par oubli involontaire, n'auraient pas été prévenues, de bien vouloir les excuser.

P.F.Lefèvre et Fils - 60210 Grandvilliers © 03.44.46.78.72.

1471946000

CUTS - NOYON

Monsieur Guy GODEFROY, son époux  
Monsieur Gérard FAUREL, son père  
Madame Sandrine FAUREL - MARTIGNONI, sa sœur  
Thomas, Arthur et Mathieu, ses neveux  
Et toute la famille,

très touchés des nombreuses marques de sympathie, d'amitié et de réconfort qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

## Madame Béatrice GODEFROY

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes, parents, amis et voisins qui ont pris part à leur peine par leur présence, leurs prières, leur soutien, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances et tout particulièrement le personnel soignant de l'hôpital de Cognacq-Jay

P.F.Langlois  
Noyon, 42 Ter av. Jean Jaurès © 03.44.76.67.12  
Tracy-le-Mont - Cuise-la-Motte - Compiègne

1471144600

ALBERT

Son époux,  
Ses enfants,  
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,  
Ainsi que toute la famille,

remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

## Madame Monique CHARPENTIER

et celles qui ont témoigné des marques de sympathie par leur présence, leurs envois de fleurs et messages de condoléances. Une pensée particulière pour Elodie, Morgane, Lisa, ses infirmières et l'ensemble de son personnel soignant.

P.F.Dessain Le Choix Funéraire Albert-Corbie © 03.22.75.00.36

1471669000

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

Tarif préfectoral : 4,46 EUR HT la ligne - (arrêté du 21.12.2017 art.2)

### Enquêtes publiques

#### PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau de la Coordination Administrative  
Section des Installations Classées

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°C-19-036 du 7 mai 2019, une enquête publique a été ouverte en maires de PERSAN, CHAMPAGNE-SUR-OISE, MOURS, BEAUMONT-SUR-OISE (Val d'Oise), LE MESNIL-EN-THELLE et CHAMBLEY (Oise), du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la société LINK-CITY représentée par Monsieur Alexandre GODIGNON chargé du suivi du dossier (Tel : 01.46.94.80.84) à effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux sur le territoire de la commune de PERSAN - ZAC du Chemin Herbu :

Ces activités sont notamment répertoriées sous les rubriques de classement soumises à autorisation précisées ci-après :

- N°1510-1 : Entrepôts couverts (stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des), à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant, par ailleurs, de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts frigorifiques. Le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 300 000 m<sup>3</sup>.

- N° 1530-1 : Papiers cartons ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés (dépôt de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>.

- N°1532-1 : Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A ne relevant pas de la rubrique1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>.

- N°2662-1 : Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 40 000 m<sup>3</sup>.
- N°2663-1a : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) :

1. A l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthane, de polystyrène, etc., le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 45 000 m<sup>3</sup>.

- N°2663-2a : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) :

2. Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 80 000 m<sup>3</sup>.

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, pendant une durée de 32 jours, du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus en maires susmentionnées ou seront déposés : la demande, les plans de l'établissement et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables desdites maires.

Madame Anaïs SOKIL, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE du 25 avril 2019, sera chargée d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations et propositions présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Madame Anaïs SOKIL assurera une permanence en mairie de PERSAN :

- le mercredi 12 juin 2019 de 14h30 à 17h30,
- le samedi 22 juin 2019 de 9h00 à 12h00,
- le jeudi 27 juin 2019 de 09h00 à 12h00,
- le vendredi 5 juillet 2019 de 16h00 à 19h00,
- le mercredi 10 juillet 2019 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante :

www.val-doise.gouv.fr rubrique : Politiques publiques - Environnement rigues et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques. Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de PERSAN, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : pre-fpe@val-doise.gouv.fr à compter du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de l'enquête publique, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi. Les observations et propositions recueillies par courriel et par courrier seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques. Les correspondances pourront être adressées à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Persan - service Urbanisme - 65, avenue Gaston Vermeir.

Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-21 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en maires susmentionnées et à la Préfecture du Val-d'Oise - Direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

1469566800

## ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Tarif préfectoral : 4,46 EUR HT la ligne - (arrêté du 21.12.2017 art.2)

### Créations/Constitutions

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/06/2019 il a été constitué une société Dénomination sociale : BMT Siège social : 11, rue André-Drobecq - 60110 MERU. Forme : SASU Capital : 10 000 euros. Objet social : Vente directe de biens et services auprès des particuliers et des entreprises ciblés achat et vente de toutes marchandises import-export et plus généralement toute activité de nature à favoriser et à contribuer au bon développement de la société. Président : Monsieur Bryan TOURET tenuement : 11, rue André-Drobecq 60110 MERU élu pour une durée indéterminée. Admission aux assemblées et exerce le droit de vote. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque actionnaire doit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BEAUVAIS.

1471717800









## Changez de regard sur le handisport

### NOCEY-SUR-OISE

**UNE JOURNÉE** pour changer de regard sur le handisport. Aujourd'hui est organisée la 13<sup>e</sup> édition de « Handivalide, la même passion du sport » au complexe Marie Curie de Nogent-sur-Oise.

Boxe, escalade, basket, judo... Tout au long de la journée, ce sont près de 30 disciplines sportives, intérieures et extérieures, qui seront représentées. « L'idée est de mettre en avant les clubs du département et de permettre aux participants de s'essayer à plusieurs disciplines », explique Angélique Eloy, déléguée départementale au Comité Handisport de l'Oise.

- Aujourd'hui de 10 heures à 18 heures, au complexe 47, boulevard Pierre-de-Coubertin.

**ON Y A FONDU** du cuivre et du bronze, scié du bois, réparé des pièces automobiles puis fabriqué des moules en acier. Abandonnée depuis 2011, après 98 ans d'activités, la friche Rabourdin, du nom de la dernière société à l'avoir occupée, se dessine un nouvel avenir. Un projet de reconstruction en habitat de 1,7 ha a été présenté hier soir. Les travaux commencent. Les premiers logements sont espérés d'ici deux à trois ans.

**MOUY**  
PAR JULIEN HEYLIGEN



**Mouy, hier. Le passé industriel de la friche se traduit aujourd'hui par des bâtiments délabrés, des sols souillés et la présence d'amiante.**

a acheté le site 429 000 €. Au début des négociations, le propriétaire en demandait 1,2 M€. « Nous avons réalisé des études sur la pollution du site et nous avons pu négocier », confie Jean-Marc Deschodt. Car le passé industriel de la friche Rabour-

din se traduit aujourd'hui par des bâtiments délabrés, des sols souillés et la présence d'amiante, de solvants et d'hydrocarbures. La démolition, qui doit s'achever en octobre, coûte 350 000 €, la dépollution 500 000 €. Le site sera ensuite re-

# La friche industrielle géante enfin reprise en main

À l'abandon depuis 2011, le site Rabourdin va être rasé et dépollué pour laisser place à des logements d'ici deux à trois ans. Les travaux ont déjà commencé.



vendu à l'opérateur immobilier choisi par la commune.

« C'est un pas décisif, se félicite la maire de Mouy, Anne-Claire Delafontaine (DVG). Il ne faut pas renier notre passé industriel mais il faut maintenant se tourner vers l'avenir. Favoriser la mutation de ces lieux est un enjeu majeur. »

À cette phrase, les yeux se tournent vers les immenses silos désaffectés qui joutent la friche Rabourdin. « Le propriétaire peut venir à l'hôtel de ville nous donner les clés, ce serait non », confie l'élu. « C'est un cadeau empoisonné pour une municipalité, reconnaît Jean-Marc Deschodt. Par contre, c'est une opération que nous pourrions mener. »

# Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 60

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :

60 (4,48 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,50 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,50 €) - 82 (5,50 €) - 83 (5,50 €) - 84 (5,50 €) - 85 (5,25 €) - 92 (5,25 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €)

### Avis divers

**PREFET DU VAL-D'OISE**  
Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial

Bureau de la Coordination Administrative  
Section des Installations Classées

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°IC-19-036 du 7 mai 2019, une enquête publique a été ouverte en matières de PERSAN, CHAMPAGNE-SUR-OISE, MOUYS, BEAUMONT-SUR-OISE (Val d'Oise). Le MESNIL-EN-THELLE et CHAMBLY (Oise), du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la société

### LINKCITY

représentée par Monsieur Alexandre GODIGNON chargé du suivi du dossier (tél : 01.46.94.80.84) à effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux sur le territoire de la commune de PERSAN - ZAC du Chemin Herbu.

Ces activités sont notamment répétées sous les rubriques de Classement soumises à autorisation précises ci-après :

**N1510-1** : Entrepôts couverts (stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des), à l'exclusion des dépôts utilisés au stockage de catégories de matières, produits ou substances relevant, par ailleurs, de la présente nomenclature, des bâtiments destinés exclusivement au remisage de véhicules à moteur et de leur remorque, des établissements recevant du public et des entrepôts frigorifiques. Le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 300 000 m<sup>3</sup>.

**N 1530-1** : Papiers cartons ou matériaux combustibles analogues y compris les

produits finis conditionnés (dépôt de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>.

**N1532-1** : Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets visés par la rubrique 2910-A ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exception des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m<sup>3</sup>.

**N2662-1** : Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 40 000 m<sup>3</sup>.

**N2663-1a** : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) :

1. A l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthane, de poly styrène, etc., le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 45 000 m<sup>3</sup> ;

**N2663-2a** : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) :

2. Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 80 000 m<sup>3</sup> ;

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, pendant une durée de 32 jours, du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus en matières susmentionnées ou seront déposés : la demande, les plans de l'établissement et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables desdites mairies.

Madame Anais SOKIL, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal

compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-21 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies susmentionnées et à la Préfecture du Val-d'Oise - Direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

**Madame Anais SOKIL, assurera une permanence en mairie de PERSAN :**

le mercredi 12 juin 2019 de 14h30 à 17h30  
le samedi 22 juin 2019 de 9h00 à 12h00  
le jeudi 27 juin 2019 de 09h00 à 12h00  
le vendredi 5 juillet 2019 de 16h00 à 19h00  
le mercredi 10 juillet 2019 de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante :

[www.val-doise.gouv.fr/rubrique](http://www.val-doise.gouv.fr/rubrique) : Politiques publiques - Environnement risques et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques. Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de PERSAN, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante :

[pref-icpe@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-icpe@val-doise.gouv.fr) à compter du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de l'enquête publique, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi.

Les observations et propositions recueillies par courriel et par courrier seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques. Les correspondances pourront être adressées à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de PERSAN - service Urbanisme - 65, avenue bastion Verrière.

Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité

### Constitution de société

Par acte SSP en date du 07 juin 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

#### FIND N GEEK

Forme : SARL  
Capital : 1.500 €  
Siège Social : 2 Rue du Louvre, 60440 BRECY  
Durée : 99 ans  
Objet social : L'exploitation d'un site de référencement internet  
Gérant : M ZISKA Nicolas, demeurant 3 Rue du Savert 60 330 LE PLESSIS BELLEVILLE  
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE

Avis est donné de la constitution, par acte SSP, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

#### VINCELOTTE

OBJET : L'acquisition, l'administration, l'aménagement qu'elle qu'en soit, la nature ou la forme, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.  
SIEGE SOCIAL : 32 rue Aristide Briand 60320 SAINT SAUVEUR  
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.  
CAPITAL : 1.000 euros.  
GERANT : Vincent HELLY, demeurant 32 rue Aristide Briand 60320 SAINT SAUVEUR.  
CESSION DE PARTS : agrément pour toutes cessions.  
Immatriculation : RCS de COMPIEGNE.



Contact commercial  
**01 87 39 84 00**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h



Rendez-vous sur  
[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
7/7 - 24h/24

### Divers société

Rectificatif suite à l'annonce parue le 28/05/2019, concernant la société :

#### ISARA SOLUTIONS

Il fallait lire : Siège social : 9, rue Thiers, 60270 GOUVIEUX

**Le Parisien**

**Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien**

Rendez-vous sur  
[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)

Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution

Plus de renseignement : 01 87 39 84 00

TEAM MEDIA

80 (448 €) - 75 (550 €) - 77 (525 €) - 78 (525 €) - 81 (525 €) - 82 (530 €) - 83 (530 €) - 84 (530 €) - 85 (525 €) - 86 (525 €) - 87 (525 €) - 88 (530 €) - 89 (530 €) - 90 (530 €) - 91 (525 €) - 92 (530 €) - 93 (530 €) - 94 (530 €) - 95 (530 €) - 96 (530 €) - 97 (530 €) - 98 (530 €) - 99 (530 €) - 100 (530 €)

Enquête publique

COMMUNE DE PRECY SUR OISE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté en date du 16 mai 2019 le Maire de la commune de Precy sur Oise a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La modification concerne le règlement des zones U et AU, les Orientations d'Aménagement et de Programmation des Zones UA, JAUB et LAUH, ainsi que la création d'un Emplacement Réservé n°2.

Monsieur NICOLAS, chef d'agence de maintenance en retraite, a été nommé commissaire-Enquêteur par le Tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de Precy sur Oise du vendredi 07 juin au lundi 24 juin 2019, inclus aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (soit le lundi de 10h00 à 17h45, du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h45, et le samedi de 09h00 à 12h00) et pendant les heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Par la présente, le Maire de Precy sur Oise (sur papier et sur un poste informatique) invite les personnes intéressées à déposer leurs observations, soit en se présentant au commissaire-Enquêteur, par voie postale en mairie de Precy sur Oise, soit par voie électronique à l'adresse suivante: p.precy@securite.gouv.fr.

Le dossier de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-Enquêteur seront mis à la disposition du public en mairie de Precy sur Oise pendant 1 an, et publiés sur le site internet www.precy-sur-oise.fr.

Philippe ELOY

COMMUNE DE FERRIERES

PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté en date du 25 avril 2019, le Maire de la commune de Ferrières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'établissement du Local d'Urbanisme (PLU).

Le dossier de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-Enquêteur seront mis à la disposition du public en mairie de Ferrières (sur papier et sur un poste informatique), et sur le site internet www.ferrieres-securite.gouv.fr.

recevant du public et des entrepôts frigorifiques. Le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 300 000 m³.

N 1530-1 : Papiers cartons ou matériaux combustibles analogues y compris les produits fins conditionnés (dépot de), à l'exclusion des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m³.

N1532-1 : Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits fins conditionnés et les produits ou déchets rapportés à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A ne relevant pas de la rubrique 1531 (stockage de), à l'exclusion des établissements recevant du public. Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 50 000 m³.

N2662-1 : Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 40 000 m3.

N2663-1a : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Dans les autres cas et pour les pneumatiques, le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 80 000 m³.

N2663-2a : Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de).

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet, pendant une durée de 32 jours, du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus en mairie de Ferrières.

Madame Anais SOKIL, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal Administratif de Clermont de ce 25 avril 2019, sera chargée d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations et propositions présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

le mercredi 12 juin 2019 de 14h30 à 17h30
le samedi 22 juin 2019 de 9h00 à 12h00
le jeudi 27 juin 2019 de 09h00 à 12h00
le vendredi 5 juillet 2019 de 16h00 à 19h00
le mercredi 10 juillet 2019 de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante: www.val-doise.gouv.fr/rubrique: Politiques publiques - Environnement risques et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques. Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de PERSAN, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante: pref-icpe@val-doise.gouv.fr à compter du mardi 11 juin 2019 au vendredi 12 juillet 2019 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de l'enquête publique, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi. Les observations et propositions recueillies par courriel et par courrier seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet suivante: rubrique Enquêtes publiques. Les correspondances pourront être adressées à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de PERSAN - service Urbanisme - 65, avenue Gaston Verrière.

Le Maire de Ferrières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'établissement du Local d'Urbanisme (PLU). Le dossier de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-Enquêteur seront mis à la disposition du public en mairie de Ferrières (sur papier et sur un poste informatique), et sur le site internet www.ferrieres-securite.gouv.fr.

sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie des associations et à la Préfecture du Val-d'Oise - Direction de la Coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

Constitution de société

AVIS de Constitution

Suivant acte reçu par Me Cédric DEVRED, Notaire à COMPIEGNE CEDEX le 18 avril 2019, a été constituée la société civile dénommée

«SOCIETE LA NIVIERE», siège social : VILLERS SUR COUDUN (60150), 9 allée des pointes.

Capital social: MILLE EUROES (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROES (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : La société a pour objet : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, - l'acquisition, la prise à bail, la location, vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, - la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs, ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, aménagement à l'installation de nouvelles conformement à leur destination, - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société; la société peut, notamment constituer, hypothéquer ou tout autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de sa constitution au RCS de COMPIEGNE Nomme(e) premier gérant de ladite société : Mme Yasmine Bernadette Francine GEERFERT, épouse, demeurant à VILLERS SUR COUDUN (60150), 9 allée des Pointes.

Divers société

FOME SARL

Capital : 2500 €
Siège : 54 rue Jean Cormoyr
MOLLY
RCS 821 963 972

Par acte en date du 19 mai 2019, transféré du siège au 13 rue Sainte Ursule TOULOUSE. Modification au RCS TOULOUSE.

L'OFFICE DE TOURISME DE SENLIS-SUD-OISE

Association régie par la loi du 01/07/1901, dont le siège social est: sis Parvis

Notre-Dame 60300 Senlis, déclarée à la sous-Préfecture de Senlis et inscrite au Répertoire National des Associations sous le n° W604001819, assumant l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique.

L'OFFICE DE TOURISME DE CHANTILLY ET CANTILLY, CAMILLIEN

Association régie par la loi du 01/07/1901, dont le siège social est sis 73 rue du Connétable 60500 Chantilly, déclarée à la Préfecture de Beauvais et inscrite au Répertoire National des Associations sous le n° W604001029, assumant l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique.

Aux termes du projet de traité de fusion arrêté le 25/04/2019 par le conseil d'administration respectif des 2 offices, il a été décidé de regrouper, par voie de fusion-création, au sein d'une nouvelle structure juridique (une association régie par la loi du 01/07/1901), les Offices de Tourisme de Senlis et de Chantilly, entraînant par ailleurs leur dissolution sans liquidation dans le cadre de la relative à l'économie sociale et solidaire et selon les modalités suivantes :

Les opérations de fusion sont envisagées sur la base des comptes des 2 Offices clos au 31/12/2018.

Les éléments d'actif apportés s'élevaient respectivement à 138.844 € (Senlis) et 330.676 € (Chantilly). Les éléments de passif pris en charge s'élevaient respectivement à 104.281 € (Senlis) et à 124.372 € (Chantilly). Soit un actif net apporté de 34.564 € (Senlis) et de 206.304 € (Chantilly).

La date de réalisation définitive de la fusion est fixée, sous réserve que des conditions suspensives, le jour de la publication au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprises de la création de la nouvelle association. Avec un effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01/01/2019.

La nouvelle association issue de cette opération de fusion-création sera purement et simplement subrogée dans tous les droits, actions, obligations et engagements des 2 Offices de tourisme.

Les créanciers, peuvent former opposition devant le Tribunal de Grande Instance de Senlis dans les trente jours de la présente publication.

TAXI OISE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège : 19 rue du Fayeul
60240 BACHVILLERS
824123038 RCS de BEAUVAIS

Par décision de l'associé unique du 30/04/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nomme liquidateur Mme AUBEL Florence 19 rue du Fayeul 60240 BACHVILLERS, et fixé le siège de liquidation au siège social ou seront également notifiés actes et documents.

L'OFFICE DE TOURISME DE SENLIS-SUD-OISE

Association régie par la loi du 01/07/1901, dont le siège social est sis Parvis Notre-Dame 60300 Senlis, déclarée à la sous-Préfecture de Senlis et inscrite au Répertoire National des Associations sous le n° W604001819, assumant l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique.

L'OFFICE DE TOURISME DE CHANTILLY ET CANTILLY, CAMILLIEN

Association régie par la loi du 01/07/1901, dont le siège social est sis 73 rue du Connétable 60500 Chantilly, déclarée à la Préfecture de Beauvais et inscrite au Répertoire National des Associations sous le n° W604001029, assumant l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique.

motif touristique. Aux termes du projet de traité de fusion arrêté le 25/04/2019 par le conseil d'administration respectif des 2 offices, il a été décidé de regrouper, par voie de fusion-création, au sein d'une nouvelle structure juridique (une association régie par la loi du 01/07/1901), les Offices de Tourisme de Senlis et de Chantilly, entraînant par ailleurs leur dissolution sans liquidation dans le cadre de la relative à l'économie sociale et solidaire et selon les modalités suivantes :

Les opérations de fusion sont envisagées sur la base des comptes des 2 Offices clos au 31/12/2018.

Les éléments d'actif apportés s'élevaient respectivement à 138.844 € (Senlis) et 330.676 € (Chantilly). Les éléments de passif pris en charge s'élevaient respectivement à 104.281 € (Senlis) et à 124.372 € (Chantilly). Soit un actif net apporté de 34.564 € (Senlis) et de 206.304 € (Chantilly).

La date de réalisation définitive de la fusion est fixée, sous réserve que des conditions suspensives, le jour de la publication au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprises de la création de la nouvelle association. Avec un effet rétroactif au plan comptable et fiscal au 01/01/2019.

La nouvelle association issue de cette opération de fusion-création sera purement et simplement subrogée dans tous les droits, actions, obligations et engagements des 2 Offices de tourisme.

Les créanciers, peuvent former opposition devant le Tribunal de Grande Instance de Senlis dans les trente jours de la présente publication.

TAVILCOISE

SAU au capital de 2.000 €
Siège social :
89 RUE ST MARTIN LONGUEAU
60700 Sacy-le-Grand
812 232 023 RCS de Beauvais

En date du 23/04/2019, le président a décidé de transférer le siège social de la société à la 3 RUE DE LA CROIX BRISÉE, 60530 Le Mesnil-en-Thelle, à compter du 23/04/2019.

Al Média L'EMCS IDEL, diemours-sur-Oise, en remplacement de M. LEDRU ERIC.

SOI NOTRE DAME

Société civile immobilière
au capital de 3 230 000 €
Siège social : 15 rue Jeanne Hachette
60000 BEAUVAIS
489 078 477 RCS BEAUVAIS

L'AGO du 28/02/2019 a pris acte de la nomination de M. Gérard BINDER en qualité de représentant permanent de L'ASSOCIATION SAINT-LUCIEN, gérante et associée de la Société, en remplacement de Monsieur Gabriel SIMAR.

SOI DES LYS

Siège social :
63 avenue de Viarmes
60260 LAMORLAYE
RCS COMPIEGNE (51 14) 110

Par AGE du 2 mai 2019, il est procédé à la cession des 30 parts de Mr Thomas LENOIR vers Mme LENOIR Chantal (15 parts) et Monsieur LENOIR Jean (15 parts) associés.

Le siège de la SOCIÉTÉ DES LYS est transféré à 1 bis rue de la Rampe 60270 SOUVIEUX à compter de cette date.

Mentions au RCS de COMPIEGNE



